Introduction

**Ce comité a été créé suite à l’AG du 5 mars 2016 pour l’exercice 2014.**

Ont été soumis à cette AG, des faux comptes où figurent les 15000 € de subvention **versée le 21 novembre 2014** qui n’ont pas été consacrés aux activités financées. C’est ce qui a attiré notre attention sur le fait qu’il y a eu un détournement de fonds publics, d’autant que le Président avait refusé de présenter les justificatifs des dépenses.

Dans les mêmes comptes **figurent 29751 € de fonds associatifs**. En réalité c’était le reliquat des subventions des années précédentes. D’où venait ce reliquat ? Vous avez la réponse dans la synthèse des subventions, voir ci-joint. Vous verrez également ci-joints des exemples de faux comptes rendus faits aux bailleurs pour renouveler ces subventions.

Quant aux 14690€ de cotisations de membres, ils n’ont pas été dépensés pour financer les activités du HCMF contrairement à ce qu’a prétendu le Secrétaire Général lors de notre de rencontre du samedi 16 avril 2016 avec la Commission des sages. Vous verrez dans le relevé bancaire du mois novembre 2014, que non seulement les 15000 € de subvention 2014 ont été versés sous le mandat de ce bureau, mais aussi et surtout, les dépenses du mémorandum sont venues du compte bancaire, donc des subventions et des prestations et non des 14690 €. Où sont donc passés ces 14690€ ?